



Décision du CSA à Marseille : ça commence à bouger.

Les efforts de communication de la Fédération, de TVasso commencent à payer. Les sites d'Acrimed et de l'Observatoire Français des Médias relaient déjà l'information, et proposent des articles intéressants sur les situations marseillaises ou nantaises. Du côté des médias proprement dit, l'Humanité a fait un article dans son édition du 15 décembre 2004. Télérama suit l'affaire, mais ne pense pas pouvoir sortir d'article avant janvier.

Les autres médias n'ont pour l'instant pas donné signe de vie. Une deuxième vague de communiqués de presse a été envoyé le 15 décembre 2004.

Suite à suggestion de Guy Pineau, il serait intéressant que tout le monde écrive aux mêmes personnes, en leur signifiant le problème posé par le cas de Marseille. Il ne s'agit pas d'envoyer un même document plusieurs fois, mais bien de refléter l'étendue de la préoccupation causée par la décision du CSA. Les adresses électroniques des journalistes a priori concernés ont été envoyées le 15 décembre sur la liste de diffusion des VDPO.

La Fédération pèse toujours le pour et le contre pour poser un recours devant le Conseil d'Etat. Ce serait un symbole fort, quelle que soit la suite de ce recours. Mais c'est un travail de spécialiste en droit de la communication, ce qui suppose forte rémunération. On continue d'y réfléchir.

Etude VAE : le financement est acquis

L'étude VAE sera bel et bien financée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Une problème de domiciliation du siège de la Fédération (le changement d'adresse n'avait pas été officialisé) a failli faire perdre la subvention, le Ministère ayant besoin d'informations officielles concordantes. Finalement les démarches ont abouti dans les temps. L'étude sera donc financée.

Première réunion du groupe de recherche à Aix en Provence

L'équipe de chercheurs qui doit réaliser l'étude VAE s'est réunie lundi pour travailler sur la recherche. Un travail important de clarification sur les méthodes, les terrains et les modes de travail a été fait. La première réunion du comité de pilotage, début janvier, doit officialiser ce travail en le validant.

Deux phases de travail auront donc lieu : deux études approfondies dans un premier temps, sur deux structures. Ensuite un travail d'enquête dans 6 structures complémentaires. Cette étude demandera donc une certaine disponibilité aux structures.

Antonin sera chargé de l'essentiel du travail de terrain, pour des raisons de disponibilité et financières.



Formations : mise en place d'un pack

A l'occasion du déplacement du coordinateur à Marseille, une réunion a eu lieu pour travailler sur les offres de Formation que pourrait organiser la Fédération.

La Fédération ayant un numéro d'agrément national pour organiser des formations, il est tout à fait possible pour les structures membres de faire des formations sous son égide. Un mode de fonctionnement précis, ainsi qu'un pack « je-fais-une-formation » sont en cours d'élaboration. A terme, cela doit faciliter le travail des structures pour la mise en place de formations, en fournissant des modèles « clé-en-main » pour organiser une formation.

Ces formations devraient permettre aux structure et à la Fédération de dégager des ressources financières pour pérenniser leur fonctionnement.

PS : la Fédération veut participer au colloque démocratie et médias.

Le PS organise un colloque autour de « démocratie et médias » début février prochain. C'est Anne Hidalgo qui l'a annoncé vendredi dernier. La fédération doit contacter la direction du PS pour participer à ce colloque.

Prise de position commune sur la TNT : il faut mentionner un canal réservé pour les associations.

Suite de la sollicitation de l'UTLSP de la semaine passé, sur la signature d'un texte réclamant une place pour les télévisions locales dans la TNT. Signer à côté de Lagardère ou Rafour n'est pas très cohérent. Il serait par contre possible de signer ce texte s'il mentionnait la volonté de réserver un canal local aux télévisions associatives. A suivre.